

FICHE PROJET N°33

INTITULE DU PROJET :

POSITIONNEMENT DE LA COMMUNE D'ASSESSE COMME COMMUNE EXEMPLAIRE DANS UNE SERIE DE DOMAINES EN LIEN AVEC LE DEVELOPPEMENT DURABLE, NOTAMMENT VIA UNE PLATE-FORME INTERSERVICES

LOT :

3

1. DESCRIPTIF DU PROJET

Certaines actions pouvant être qualifiées de bonnes pratiques en termes de développement durable ont été ou seront réalisées prochainement par la Commune d'Assesse et/ou ses partenaires (par exemple la totalité des bois communaux est certifiée PEFC, un projet pilote de protection des berges a été mis en œuvre par le GAL,...).

Ce projet consisterait, d'une part, en la mise en valeur de ces bonnes pratiques et, d'autre part, en leur multiplication. A ce titre, il serait notamment important que l'Administration communale accentue son rôle d'exemple en termes de développement durable, en adoptant une série de bonnes pratiques environnementales et sociales dans son fonctionnement quotidien, notamment en termes de compostage et tri des déchets, utilisation des imprimantes (systématiser le recto/verso), utilisation de papier recyclé (voire labellisé FSC), etc.

En outre, on entend par plate-forme interservices :

Plate-forme composée de membres du personnel des différents services communaux et par-communaux dont les objectifs sont les suivants :

- Mobiliser les services communaux autour de la stratégie communale « PCDR/Agenda 21 local » et favoriser la transversalité des différents services concernés.
- Insuffler au cœur de l'administration communale une culture quotidienne du développement durable (changement progressif des comportements et automatismes).
- Communication vers la population pour donner l'exemple de bonnes pratiques.

2. JUSTIFICATION DU PROJET

Une démarche nécessaire de collaboration entre les services

Cette démarche doit permettre de formaliser le décloisonnement des services, en les regroupant autour d'un projet fédérateur et en favorisant les collaborations et les échanges d'informations. L'une des faiblesses de la commune mise en évidence dans la synthèse reprise dans la stratégie de développement est le manque d'une certaine communication et information entre services communaux.



La réduction de l’empreinte écologique des services communaux et para-communaux

La plate-forme interservices sera constituée de personnes motivées pour mettre en place des actions luttant contre toute forme de gaspillage avec comme fil conducteur, la diminution de l’empreinte écologique (diminution du rejet de CO2) de la commune dans le cadre de ses activités.

Des économies évidentes

Cette démarche permettra de faire des économies évidentes, à court, moyen et long terme, et donc de limiter les dépenses publiques liées au fonctionnement des services (matériel, mobilité et énergie). L’argent ainsi économisé sera réinvesti dans des projets de développement durable.

Un rôle d’exemple

Par la mise en œuvre d’une bonne communication autour des pratiques mises en place, l’administration communale renforcera son rôle d’exemple vis-à-vis du citoyen, ce qui devrait concourir à la propagation de l’adoption de comportements plus responsables, tant auprès des enfants dans le cadre scolaire, que des adultes dans le cadre professionnel ou privé.

3. LIEN(S) AVEC LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

→1.4 Fédérer et promouvoir les acteurs économiques locaux, leurs produits, leurs activités et leurs services, notamment les agriculteurs

→3.3 Améliorer l’efficacité de l’information aux citoyens, notamment en favorisant leur participation et leur implication dans la vie de l’entité

→4.1 Protéger, développer et mettre en valeur les patrimoines bâti, naturel et culturel ainsi que sensibiliser la population à la richesse de ceux-ci

→4.3 Promouvoir l’utilisation rationnelle de l’énergie ainsi que les énergies renouvelables

4. LIEN AVEC LE FIL ROUGE DE LA STRATÉGIE

Cette plate-forme interservices constitue le moyen idéal de mettre en œuvre le fil rouge de la stratégie de ce PCDR puisqu’elle constituera un outil de communication et de coordination au sein des services communaux.

Sa mise en œuvre permettra par ailleurs d’assurer une communication plus efficace et plus structurée vers le citoyen.

Des informations régulières sur l’avancée des réflexions et réalisations de la plate-forme seront données à la CLDR.